

KINESITHERAPEUTE (H/F/X)
Niveau BH
Contrat à durée indéterminée à mi-temps

En vue de renforcer la qualité du service rendu aux résidents, le CPAS de Forest engage pour sa Maison de Repos et de Vie, le Val des Roses, un(e) Kinésithérapeute, Niveau BH, sous contrat à durée indéterminée à mi-temps, afin d'effectuer le suivi de kinésithérapie des résidents dans la section MRS. Ce suivi comprend les prestations de kinésithérapie faisant l'objet de prescriptions médicales.

Entrée en fonction : 01/11/2024

MISSION DE L'ETABLISSEMENT

Le Val des Roses est la maison de repos du CPAS de Forest. L'Institution a une capacité d'accueil de 160 lits et se partage entre prise en charge de type « maison de repos » et « maison de repos de soins ». Une attention toute particulière est accordée aux résidents désorientés, qui sont accueillis au sein de 5 petites unités de vie (Cantous) spécialement adaptées.

Soucieux d'améliorer le bien-être des aînés et de maintenir une qualité de vie pour chacun, nous développons un projet de vie autour de la personne âgée et de sa citoyenneté.

Nos résidents doivent demeurer partie prenante des décisions qui les concernent. Cette approche personnalisée implique une attention particulière au respect de la diversité, qu'elle soit philosophique, culturelle ou sociale.

Le Val des Roses met à disposition une multitude de services soutenus par : un personnel infirmier et aide-soignant, des kinésithérapeutes, une logopède, une ergothérapeute, un service psychosocial, un médecin coordinateur, une personne de référence pour la désorientation, des référents Cantou, des animateurs, un service technique et logistique.

MISSION ET RESPONSABILITES

- Le Kinésithérapeute pratique les actes de kinésithérapie prescrits par le médecin traitant ;
- Il s'implique dans les projets de : prévention des chutes, travail de l'équilibre, accompagnement spécifique des personnes désorientées, relationnelle ;
- Il participe aux réunions pluridisciplinaires ;
- Il rapporte auprès de son responsable ;
- Il établit un rapport de suivi de chacun des résidents spécifiant : la durée du traitement, les objectifs poursuivis et l'état d'avancement au minimum mensuellement ;
- Il signe les soins prestés suivant le modèle établi dans la maison

COMPETENCES REQUISES

- Capacités d'écoute, d'empathie, de disponibilité, de communication ;
- Capacités humaines et relationnelles vis-à-vis des personnes âgées ;
- Organisation méthodique et rigoureuse de ses activités, notamment sur le plan administratif ;
- Capacité à établir un bilan de la situation des résidents et à se référer aux outils existants en la matière
- Capacité à inscrire ses interventions spécifiques dans un plan global de réadaptation du résident élaboré par une équipe pluridisciplinaire.
- Capacités à soutenir les familles et à gérer les relations personne âgée – famille et personne âgée – famille – maison de repos ;

PROFIL

- Être porteur du titre de Kinésithérapeute ou être inscrit en 3ème année de Bachelier en kinésithérapie ou en 4ème année de Master en kinésithérapie
- Le Kinésithérapeute doit porter un intérêt pour la gériatrie (exemple : TFE en gériatrie)
- Une expérience professionnelle dans une maison de repos et de soins
- Avoir une maîtrise de la seconde nationale, être en possession du brevet Selor ou être disposé(e) à l'obtenir (art 8 et 10)

INFORMATIONS RELATIVES AU POSTE A POURVOIR

- Un contrat à durée indéterminée
- Un horaire de travail de 18h/semaine
- Un régime de congés attractifs (secteur public)
- Une rémunération à l'échelle barémique BH1 (salaire mensuel brut indexé pour un mi-temps de 1.487,13 € sans ancienneté et de 1.765,97€ avec une reprise de 10 ans d'ancienneté)
- Une prime de fin d'année
- Une prime d'attractivité
- Une évolution de carrière contribuant à augmenter le salaire
- La reconnaissance des anciennetés dans le secteur privé pour un maximum de 6 années et la reconnaissance des anciennetés dans le secteur public de manière illimitée
- La prise en charge à 100% des frais de déplacement en transports en commun ainsi qu'une indemnité vélo ou piéton
- La prime de bilinguisme sur base de l'obtention du certificat linguistique du SELOR
- Les chèques repas d'une valeur faciale de 8,00 €
- Le bénéfice des avantages offerts par le Service social collectif : primes individuelles, primes de circonstances, assurance hospitalisation à prix attractif, réductions et avantages divers sur le plateforme Benefits at work
- L'octroi du 2e pilier de pension à raison de 3% de la rémunération brute annuelle
- La possibilité de bénéficier de la statutarisation sous certaines conditions

MODALITE D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES

Votre dossier de candidature comportera les documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Une copie du diplôme

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Votre dossier de candidature sera adressé au CPAS de Forest à l'attention du service des ressources humaines, **PAR E-MAIL UNIQUEMENT**, rh-dev@cpas1190.brussels en mentionnant dans l'objet du courriel la référence : **05KINE/VDR/2024**

Clôture des candidatures : 21/07/2024 à minuit

Les candidat(e)s retenu(e)s après une première sélection sur base des CV seront invité(e)s pour participer aux épreuves de recrutement prévues début août.

EGALITÉ DES CHANCES

Le CPAS de Forest se porte garant d'une politique de recrutement et d'une politique du personnel basées sur la diversité et l'égalité des chances reflétant ainsi les valeurs de notre centre. Le CPAS s'assure que l'origine, l'âge, le sexe, les convictions religieuses ou encore le handicap ne jouent aucun rôle lors du recrutement des futurs collaborateurs.

Vous êtes atteinte d'un handicap, d'un trouble de l'apprentissage ou d'une maladie ? N'hésitez pas à demander des aménagements raisonnables à votre procédure de sélection afin que vous puissiez valoriser vos talents de la manière la plus optimale possible. Nous tenterons d'y répondre de la meilleure façon.